



Les Cahiers d'Outre-Mer

Revue de géographie de Bordeaux

234 | Avril-Juin 2006

Varia

Géopolitique des parcs (trans) frontaliers en Afrique Australe

Sylvain Guyot



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/com/75>

DOI : 10.4000/com.75

ISSN : 1961-8603

Éditeur

Presses universitaires de Bordeaux

Édition imprimée

Date de publication : 1 avril 2006

Pagination : 215-232

ISBN : 978-2-86781-414-3

ISSN : 0373-5834

Référence électronique

Sylvain Guyot, « Géopolitique des parcs (trans) frontaliers en Afrique Australe », *Les Cahiers d'Outre-Mer* [En ligne], 234 | Avril-Juin 2006, mis en ligne le 01 avril 2009, consulté le 02 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/com/75> ; DOI : 10.4000/com.75

Ce document a été généré automatiquement le 2 mai 2019.

© Tous droits réservés

Géopolitique des parcs (trans) frontaliers en Afrique Australe

Sylvain Guyot

- 1 Étudier les « parcs frontaliers » en Afrique Australe amène à s'interroger sur les interrelations spécifiques existant entre des logiques géopolitiques de frontière et des logiques environnementales de protection de la nature. De manière objective, l'étude des questions frontalières est plutôt du ressort de la géopolitique et l'étude des parcs naturels plutôt du ressort de la géographie environnementale. Néanmoins, il faut d'emblée reconnaître que les frontières ont été « naturalisées » (concept de « frontière naturelle ») pour être légitimées et que les parcs ont été instrumentalisés à des fins géopolitiques, la protection de la nature ne servant souvent ici que de prétexte. Donc les objets « frontière » et « parc » disposent tous les deux de cette double dimension géopolitique et environnementale. Le « parc frontalier », en tant qu'espace d'intersection entre une logique de protection de la nature et une logique de séparation frontalière, peut être alors considéré comme une aire exemplaire d'étude de la géographie politique environnementale, ou *political ecology* des Anglo-saxons.
- 2 La frontière est une limite séparant deux zones différenciées ou deux États, c'est-à-dire une ligne de séparation très nette et souvent matérialisée dans l'espace. La frontière sert donc à délimiter et à démarquer les territoires. C'est l'acception anglaise de *border* (externe)/ *boundary* (interne). Toutefois la frontière peut aussi être une zone mouvante, comme dans le cas de la conquête du Far West américain ou du Grand Trek des Boers. C'est l'acception anglaise de *frontier*. Les parcs étudiés, à une échelle transnationale continentale répondent plutôt à une logique de *frontier* mais ont pu, et peuvent toujours représenter une logique de *border/boundary*. On peut même envisager le parc naturel, à la suite de Ramuntsindela (2004), comme une frontière entre nature et culture qui serait traversée de logiques contradictoires de domination (réservée à une élite) aboutissant *in fine* à définir une *human gradation* (hiérarchie raciale) entre les hommes.
- 3 En réalité, il n'y a pas de parc qui soit véritablement « naturel » car c'est un espace créé, organisé et géré par certains hommes qui veulent ainsi matérialiser et figer une certaine

représentation qu'ils ont de la nature, et qui plus est de la fameuse « nature sauvage » africaine. De même, il n'y a pas de frontière naturelle. Toute frontière est une construction humaine artificielle mais qui peut instrumentaliser des paramètres naturels pour se forger une pseudo légitimité (ligne de partage des eaux, fleuve, espace protégé). Parcs, frontières et parcs frontaliers sont donc des objets d'étude très pertinents pour celui qui veut comprendre les relations et les hiérarchies internes au sein d'une société ou entre plusieurs États.

- 4 En Afrique Australe, cette écologie politique des parcs frontaliers prend naissance durant la colonisation britannique selon certaines logiques que nous allons détailler (*frontier*, continuum et *boundary*) pour se muer en véritable espace de guerre pendant l'apartheid. Le post-apartheid correspond au post-colonial et inaugure une utilisation post-moderne de parcs devenus transfrontaliers, entre logique de coopération et logique de domination. Une analyse des discours et des représentations sur les TPP permettra d'aboutir à une grille de lecture critique sur cette thématique encore peu connue du public francophone.
- 5 Les parcs en Afrique Australe sont une création coloniale britannique (fin XIX^e siècle) puis vont être mis au service d'un projet nationaliste blanc en Afrique du Sud (Entre-deux-guerres) avant de représenter une certaine forme de domination de l'État d'apartheid (années 1950 à 1970). Les parcs frontaliers répondent ainsi à plusieurs logiques géopolitiques dépendantes de configurations distinctes à différentes échelles.
- 6 L'apparition de réserves naturelles est motivée par un courant idéologique « conservationniste », au XIX^e siècle, qui a pris conscience des destructions environnementales perpétrées par les colons, tout en reconnaissant que les plus beaux sites naturels ne doivent pas être abandonnés aux populations indigènes. Dès lors, la conservation a pour conséquence, d'abord de protéger une certaine représentation de la « nature » et aussi, pour les colons, de se protéger des populations autochtones voisines, avec l'apparition d'espaces de loisirs à fréquentation sélective.
- 7 Les parcs frontaliers pendant la période coloniale (fig. 1) répondent à différentes logiques qui sont fonction du type et de la nature de la frontière mobilisée. Il y a trois types de frontières : intercoloniales (entre les différents empires coloniaux), intracoloniales (entre les différentes colonies d'un même empire) et « raciales » (entre les différents groupes de population d'une même colonie). Les frontières intercoloniales sont des frontières internationales qui ont une dimension géostratégique importante et ont souvent été l'occasion de litiges ou de conflits. Les frontières intracoloniales sont plus de nature administrative que politique sauf quand, localement, différents groupes de colons en présence sont en conflit territorial ouvert, ce qui est le cas de l'Afrique du Sud au début du XX^e siècle avec le conflit anglo-boer. Enfin, les frontières raciales sont les limites les plus dures et les moins perméables durant la période coloniale, surtout en Afrique Australe anglophone où l'autochtone est considéré avec un mélange de peur et de mépris.
- 8 Même si les frontières intercoloniales sont souvent tracées au cordeau et ressemblent donc à des *borders*, elles font le plus souvent office de frontière-zone (*frontier*) ce qui permet de réduire le contrôle aux marges des Empires coloniaux et de maintenir des zones-tampons aux influences fluctuantes permettant de servir des intérêts divers. Dans ce dispositif, les parcs naturels apparaissent donc comme un outil de gestion « à peu de frais » des marges territoriales. Par exemple, dans les colonies britanniques d'Afrique Australe, les premiers parcs naturels sont créés quelques années après la mise en place des frontières coloniales. Dans le cas de la frontière sud-est (Maputaland) entre la colonie britannique d'Afrique du Sud et la colonie portugaise du Mozambique, l'arbitrage s'est

fait en 1875, sous l'autorité du président français Mac Mahon. La frontière, tracée au cordeau, est une ligne ouest/est suivant le parallèle 26°52' de latitude sud. Elle induit une discontinuité profonde dans la région du Maputaland, homogène d'un point de vue naturel et humain (savane subtropicale et peuplement thonga). La réserve de faune de Ndumo, créée en 1925 sur cette frontière côté sud-africain et la réserve des éléphants de Maputo implantée côté mozambicain transforment cette « ligne frontalière » en un espace-tampon, plus ou moins bien géré et relativement perméable. On retrouve cette même logique sur la frontière entre la colonie de Rhodésie du Sud (actuel Zimbabwe) et la colonie du Mozambique avec les parcs nationaux de Rhodes (actuel Nyanga), Chimanimani et Gonarezhou ou encore avec l'ouverture du célèbre parc Kruger en 1920, entre l'Afrique du Sud et le Mozambique.

- 9 En Afrique Australe, les frontières intracoloniales partagent l'empire colonial britannique entre les colonies du Cap et du Natal (constitutives de l'Union Sud-africaine en 1910 après incorporation des États boers d'Orange et du Transvaal), la colonie sud-africaine du Sud-Ouest africain (après la défaite allemande de 1918, Namibie actuelle), les protectorats du Bechuanaland² (Botswana actuel), du Lesotho et du Swaziland et les colonies de Rhodésie du Nord (Malawi et Zambie actuels) et du Sud (Zimbabwe actuel). De nombreux parcs nationaux sont créés dans ces zones de frontières internes à l'empire britannique d'Afrique Australe : parc du Kalahari entre Union sud-africaine, Bechuanaland et Sud-Ouest africain, Hangwe entre Rhodésie du Sud et Bechuanaland, parcs du Drakensberg entre Union sud-africaine et Lesotho. Ces parcs sont célèbres et régulièrement visités par les touristes britanniques. Ils assurent une territorialisation et une connexion de ces marges frontalières avec les centres coloniaux (Johannesburg, Le Cap, Durban, Salisbury – actuelle Harare) et même la Métropole (Royaume-Uni). C'est une forme de logique de continuum qui n'est pas sans rappeler les ambitions panafricaines de Cecil Rhodes matérialisées par le chemin de fer Le Caire-Le Cap et la succession d'espaces d'agrément de détente tout au long de l'Afrique, comme les parcs naturels (on retrouve cette logique dans l'Afrique des Grands Lacs, du Malawi à l'Ouganda en passant par le Kenya : Calas, 2003). Avec les Indépendances, ces parcs vont se retrouver en position de frontière internationale, ceci induisant de nouveaux types de configurations, dont nous parlerons en seconde partie.
- 10 Un troisième type de frontière, « *boundary* » (limite nette) consiste à séparer les territoires des colons blancs des territoires réservés aux populations africaines. La figure 2 montre que les parcs et les réserves naturelles jouent aussi un rôle dans cette configuration frontalière « interne ».
- 11 Ce dispositif de « frontières raciales » sépare les réserves indigènes (*Native Reserves* – le terme est le même pour les espaces assignés aux « indigènes » et ceux dévolus à la nature) du domaine approprié par les colons (*Crown Land*). Ce dispositif est mis en place au fur et à mesure de la conquête de l'espace bantou et est l'un des moyens du contrôle colonial. Il commencera à être théorisé au milieu du XIX^e siècle par Theophilus Shepstone dans la Colonie du Natal avec le *location system*, et sera en quelque sorte standardisé et étendu à l'ensemble de l'Afrique du Sud en 1913 avec le *Native Land Act*. Le partage très inégal des terres connaît alors une traduction territoriale duale (Lambert, 2002). Aux colons, un vaste domaine organisé en provinces et disposant d'institutions municipales qui intègrent la grande majorité de l'espace sud-africain et notamment les villes et la quasi-totalité des terres les plus fertiles ou disposant de ressources minières ; aux indigènes, un archipel de réserves³ densément peuplées où règnent la propriété collective et les autorités tribales

(Giraut, Guyot et Houssay-Holzschuch, 2005). Dans cette nouvelle géographie, les parcs et réserves naturelles sont des enclaves de nature. Ils sont soustraits à l'espace des Africains pour offrir à la colonie de peuplement des espaces de loisir. Ils servent aussi d'avant-poste colonial au sein des réserves indigènes. Ainsi, la réserve de chasse de Hluhluwe, la plus ancienne d'Afrique australe, créée en 1895, est d'abord gérée par l'administration britannique du Zululand, puis directement par l'administration de la Colonie du Natal à partir de 1897.

- 12 Le passage de la colonisation britannique au gouvernement d'apartheid en 1948 puis la guerre froide et les Indépendances des années 1970 vont faire évoluer sensiblement les configurations et les usages de ces parcs frontaliers.
- 13 Certains parcs frontaliers d'Afrique du Sud et du Sud-Ouest africain vont occuper une fonction géopolitique de premier ordre, à une échelle cette fois internationale, dans les conflits qui embrasent l'Afrique Australe à partir des années 1970. À cette époque, la guerre froide se projette dans la sous-région. L'Afrique du Sud de l'apartheid apparaît pour certaines puissances occidentales comme un rempart contre le communisme et l'influence soviétique. Cette fonction de « rempart » va s'incarner juste après les Indépendances des colonies portugaises d'Angola et du Mozambique dans les années 1970 et de l'État « blanc » rhodésien de I. Smith au début des années 1980. En effet, ce sont des groupes marxistes pro-soviétiques qui revendiquent l'Indépendance dans ces trois pays. De plus, des pays comme le Zimbabwe ou le Mozambique vont aussi abriter dans les années 1980 bon nombre d'opposants au régime de l'apartheid.
- 14 Après l'Indépendance en 1975, l'Angola s'enfoncé aussitôt dans une guerre civile, entre le Mouvement Populaire de Libération de l'Angola (MPLA ou *Movimento Popular de Libertação de Angola*), soit les métis et les citoyens soutenus par l'URSS et Cuba, et d'autre part, l'Union pour l'indépendance totale de l'Angola (UNITA ou *União Nacional para a Independencia total de Angola*), un mouvement regroupant surtout les Ovimbundu (40 % de la population) et appuyé par les Occidentaux (États-Unis et Royaume-Uni) et l'Afrique du Sud. Alors que les forces du MPLA étaient appuyées par des soldats cubains, celles de l'UNITA l'étaient par des soldats sud-africains. On retrouve le même cas de figure au Mozambique avec les marxistes du FRELIMO (*Frente de Libertação de Moçambique*) soutenus par Moscou et la RENAMO (*Resistência Nacional Moçambicana*) soutenue par l'Afrique du Sud. Ainsi les parcs frontaliers de la bande de Caprivi dans le Sud-Ouest africain (parc frontalier avec l'Angola) et ceux du Kruger et du KwaZulu-Natal (frontaliers avec le Mozambique) vont se constituer à la fois comme *no man's land* et comme terrains militaires qui permettent un contrôle étroit d'une ligne de front.
- 15 Ainsi certaines parties du parc du Kruger ou encore la réserve de Ndumo ont été utilisées comme bases militaires d'entraînement et de soutien arrière à la RENAMO dans son opposition au FRELIMO. Parallèlement, divers trafics vont se développer dans les parcs frontaliers, notamment le trafic d'ivoire qui enrichit alors les mouvements armés soutenus par le régime de Pretoria ainsi que des intérêts militaires sud-africains (Ellis, 1994). Ce dévoiement est facilité par le caractère traditionnellement paramilitaire de la protection de la nature en Afrique du Sud. De plus, il renforce la perception répressive et violente que pouvaient en avoir les populations riveraines en butte aux *rangers* depuis la création de ces aires protégées.
- 16 On assiste à la collusion d'acteurs divers comme l'armée sud-africaine, les *rangers* des parcs, les hommes politiques blancs et même la police du Bantoustan kwazulu (dirigé par le nationaliste pro-apartheid Buthelezi) :

“In 1989, the British press revealed details of one of the more sordid of these collusions. It is a project founded by WWF International. Code-named Operation Lock, the covert operation employed British mercenaries to train antipoaching units in South Africa and set up sting operations in Namibia and Mozambique. The recruits in these units included RENAMO rebels and members of the notoriously brutal koevoet, the mainly Zulu counterinsurgency unit in Namibia. After 1990 some of the members of the koevoet joined the KwaZulu police, used by the Inkatha Freedom Party (Honey, 1999).”

- 17 La fin de l'apartheid en Afrique du Sud va permettre un renversement de fonctions de ces parcs frontaliers. Les nouveaux mots d'ordre du début des années 1990 veulent transformer ces parcs frontaliers en parcs **trans**frontaliers (afin de dépasser et de supprimer les frontières) qui soient des vecteurs de coopération internationale et de développement durable au niveau local.
- 18 Les discours sur les parcs transfrontaliers de la paix remettent en cause la notion de frontière comme « symbole de guerre, de ségrégation et de contrôle territorial ». Ils prônent une ouverture des frontières dans un cadre géopolitique coopératif sous fond de participation et de partage des bénéfices avec les populations locales spoliées par le passé. Si les parcs transfrontaliers sont effectivement un outil de coopération à plusieurs niveaux, on va voir aussi qu'ils contribuent à perpétuer plusieurs logiques de domination qui ne sont pas sans rappeler les typologies frontalières coloniales.
- 19 Le concept de *Transfrontier conservation areas* ou de *Transfrontier Peace Parks* (TPP) en Afrique Australe est une invention de la *Peace Parks Foundation* (fig. 3). Anton Rupert, récemment décédé, ancien dirigeant controversé du WWF-Afrique du Sud pendant l'apartheid, est à l'origine de cette fondation qui prend acte de la réconciliation prônée par Nelson Mandela, entre les Blancs et les Africains, à tous les niveaux. Dans ce cas-là, la réconciliation profite bien sûr aux Africains qui doivent être intégrés dans la gestion des TPP pour en bénéficier directement. Elle profite aussi aux Blancs qui peuvent ainsi étendre les superficies protégées et continuer à développer un secteur touristique qu'ils contrôlent largement. Le nouveau gouvernement sud-africain démocratiquement élu en 1994, et présidé par Nelson Mandela, a réalisé combien ce concept de TPP pouvait aussi être bénéfique d'un point de vue géopolitique.
- 20 Les parcs transfrontaliers sont donc un formidable moyen de réaliser un compromis écologique et politique historique dans le cadre d'un sous-continent divisé à tous les niveaux après de longues années de colonisation, d'apartheid voire de guerres civiles.
- 21 Il s'agit de promouvoir l'intégration régionale en Afrique Australe, de multiplier les coopérations entre pays par une politique commune de conservation et de développement *via* le tourisme. Le moyen de cette intégration est la mise en place de « super parcs » naturels, réunissant les parcs préexistants de chaque côté des frontières nationales, c'est-à-dire de construire des objets internationaux en lieu et place de hauts-lieux des divisions régionales entre le régime de l'apartheid et ceux des États de la Ligne de front. Un tel procédé concerne plusieurs pays : ainsi, le *Great Limpopo Transfrontier Park* réunit les parcs Kruger sud-africain, de Gaza au Mozambique et Gonarezhou au Zimbabwe.

“TPP are part of the Africa Dream Project characterising Africa as the ‘Greatest Animal Kingdom’: According to South African Minister of Environment and Tourism, Mohammed Valli Moosa, Southern African boundaries have begun to fall as we and our neighbours embrace the world’s most ambitious conservation project, the creation of Africa’s ‘superpark’. This is the stuff dreams are made of. We

are the fortunate generation of South Africans who have witnessed dreams turn to reality. So we continue to think the unthinkable. (...) The creation of the great Gaza-Kruger- Transfrontier Park is the single most significant and ambitious conservation project in the world today. It promises to bring a better life to some of the poorest citizens of southern Africa, and is also a real, living and demonstrable manifestation of the African Renaissance. . . Nature and dreams know no boundaries.” V. Moosa, ministre sud-africain de l’environnement (in : Drapers & Wels, 2002).

- 22 Des accords de coopération bi- ou multilatérale ont été signés entre les pays d’Afrique Australe pour intégrer les TPP dans les politiques sous-continentales de développement du tourisme et de protection de l’environnement. L’Afrique du Sud et le Botswana ont signé un accord relatif à la création du TTP du Kgalagadi (dans la zone du Kalahari), l’Afrique du Sud et le Lesotho pour le TPP de Maloti-Drakensberg, l’Afrique du Sud et la Namibie pour le TPP d’Ais-Ais et l’Afrique du Sud et le Mozambique pour le TPP Lubombo, plus le Zimbabwe pour le TPP du Great Limpopo. Actuellement seuls les TPP du Kgalagadi et du Great Limpopo semblent fonctionner mais de manière seulement partielle car ces parcs ne permettent pas le passage de la frontière avec arrivée par un pays et départ par un autre.
- 23 De nombreux acteurs sont impliqués dans la construction des TPP (Giraut, Houssay et Guyot, 2005) :
- Des acteurs supranationaux institutionnels : l’UICN (Union Internatio-nale pour la Conservation de la Nature) a recommandé la mise en place de telles structures et identifié les zones potentiellement concernées en 1988 ;
 - Des acteurs supranationaux non gouvernementaux, comme le *World Wildlife Fund* (WWF), à partir de 1990, par la voix du président de WWF-Afrique du Sud, Anton Rupert, qui cherche à restaurer le fonctionnement « originel » – non gêné par l’activité humaine – de l’écosystème, et notamment des migrations des grands mammifères ;
 - Les États de la région.
- 24 Les TPP ancrent donc l’image de l’Afrique Australe comme zone majeure et innovante de la conservation de la nature dans le monde. Cela est en accord avec les discours tenus localement et internationalement sur le développement durable. La Banque mondiale, sollicitée par le Mozambique pour financer les TPP, a effectivement apporté son soutien à cette initiative.
- 25 Le discours des conservationnistes blancs rejoint celui des hommes politiques noirs de l’ANC sur la nécessité d’une réconciliation et de l’émergence d’une « Renaissance Africaine » (photo 1) qui passerait par le développement du tourisme en Afrique.
- “Surprisingly, some Whites have adopted pan-Africanist rhetoric. Of course, one remembers that some pan-Africanist were whites. Echoing Cecil Rhodes, some South African conservationists argue that “Africa should endeavour to join all of its game parks contiguously from Cape to Cairo” They are calling for a “revolution in tourism as a leading catalyst of the African Renaissance”. For instance, the NGO “Open Africa” describes the African Dream Project as routes stretching in all directions across the continent. (Hughes, 2002).”
- 26 En réalité, c’est tout à fait dans l’intérêt des nouveaux hommes politiques noirs de promouvoir l’utilisation efficace et raisonnée des ressources existantes pour dynamiser le développement économique et la redistribution sociale, même si cette dernière semble, pour le moment, s’effectuer *a minima*.

- 27 Au niveau local, un certain nombre d'initiatives ont été prises pour associer et réconcilier les « communautés locales », les élus locaux, les autorités de gestion des parcs ainsi que les touristes. Cette réparation, parfois uniquement symbolique, s'opère *a minima* dans les changements de dénomination des aires protégées (*Kgalagadi Transfrontier Park* plutôt que Kalahari). Plus profondément, la question foncière peut faire l'objet de conciliations sur des terrains du domaine public (étatiques ou provinciaux), sans en changer réellement l'usage. En effet, dans la plupart des cas, il s'agit d'offrir des compensations financières en associant les communautés spoliées aux bénéfices tirés de l'exploitation touristique. Sur un plan foncier, le transfert aux communautés riveraines des droits sur tout ou partie de l'aire protégée reste associé à une contrainte d'usage : elle doit rester un parc ou une réserve, avec obligation de protection selon les normes internationales et ouverture aux touristes (Giraut, Guyot et Houssay-Holzschuch, 2005). La satisfaction des revendications de la communauté venda de Makuleke sur une aire du complexe protégé du Kruger (Ramuntsindela, 2001) et de la communauté gkhomani san aux abords du *Kalahari Gemsbok National Park* ont été les plus médiatisées. Dans ce dernier cas, l'influence du statut nouveau des « peuples premiers » sur le modèle australien est visible. Il s'agit ici d'une communauté de quelques centaines de membres, comprenant les derniers locuteurs de la langue n/u. Cette communauté, initialement incluse dans le parc en 1931, puis considérée comme *coloured* sous l'apartheid, avait été évincée de l'aire protégée en direction de la *location* voisine dans les années 1970 (Cock et Fig, 2002). On pourrait multiplier les exemples locaux où les TPP permettent d'améliorer la situation des populations locales⁵. Néanmoins, une réflexion plus approfondie peut conduire à formuler quelques critiques sur les TPP, car s'ils représentent un nouveau concept, ils recyclent des configurations spatiales héritées et parfois animées par des « acteurs du passé » reconvertis.
- 28 Les parcs transfrontaliers tendent à reproduire plusieurs logiques de domination, même si elles ne doivent effacer ni l'originalité ni les mérites d'une telle initiative. À une échelle sous-continentale on assiste à une logique de domination géopolitique de l'Afrique du Sud qui tend à s'imposer comme le leader en matière touristique et de protection de l'environnement. À l'échelle des acteurs, les Blancs tendent à perpétuer une certaine forme de domination à la fois intellectuelle et économique.
- 29 Les TPP participent d'un contexte géopolitique particulier. Ils ont été rendus possibles par la fin de la guerre civile au Mozambique et la fin de l'apartheid : les frontières se sont alors ouvertes ; la coopération entre les différents gouvernements et entre les gouvernements et les instances internationales est devenue possible. En même temps, ce contexte géopolitique a aussi rendu possible le développement d'une hégémonie sud-africaine à l'échelle de l'Afrique Australe – voire de l'Afrique subsaharienne, surtout si l'on pense au rôle moteur joué par l'Afrique du Sud au sein des grands projets de « Renaissance Africaine », du NEPAD (Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique) et de l'Union Africaine. Cette domination est politique, économique, mais aussi touristique et « environnementale » : les TPP sont aussi un moyen de cette domination dans la mesure où ils renforcent le rôle central de l'Afrique du Sud. Les touristes internationaux, arrivant à Johannesburg, pourront visiter les principaux parcs naturels des pays voisins tout en restant basés en Afrique du Sud. L'arrière-pays touristique a simplement été étendu à une partie des pays voisins. Dans le cas du Mozambique, cette annexion s'explique aussi par la quasi-absence d'organisation gestionnaire des parcs ou de sa profonde décrépitude. Par exemple, la *Maputo Elephant Reserve* n'est plus du tout fonctionnelle et compte sur la création effective du TPP de Lubombo pour se redynamiser

et se rénover. D'ailleurs, dans cette même région du Maputaland, l'ambition transfrontalière du TPP Lubombo, matérialisée par l'Afrique du Sud au niveau du *Greater St Lucia Wetland Park* (parc frontalier côté sud-africain) cache d'ailleurs mal la volonté politique « uniquement régionale » de l'ANC de s'approprier électoralement des territoires ruraux encore aux mains de l'IFP (Guyot, 2004 et 2006).

30 Ce nouveau concept des TPP recycle des discours et des acteurs de la période précédente. Par exemple, Anton Rupert, qui apparaît ici comme le représentant bienveillant du WWF, est l'ancien PDG de la compagnie de tabac Rembrandt puis de Rothmans International. À ce titre, il a longtemps été le symbole de l'homme d'affaires afrikaner, richissime, extrêmement influent dans les cercles du pouvoir. Il a été membre du Broederbond, société secrète afrikaner dont la mission était de coordonner les activités de l'élite politique et économique afrikaner en vue de maintenir leur domination sur le pays. Il s'est modéré durant ces dix dernières années. Il a même été salué par la presse sud-africaine lors de son décès en janvier 2006 ⁶. Les discours justifiant les TPP se fondent sur une vision néo-coloniale du continent, comme « *the greatest animal kingdom* » ⁷, terre de Nature où les animaux vagabondent librement. Le touriste s'oppose encore à l'Africain (Giraut, Guyot et Houssay-Holzschuch, 2005) :

- le touriste, majoritairement blanc, est là pour contempler une nature intacte et dépenser ses devises ;

- l'Africain, visible dans des « *cultural villages* » fait partie du décor et est présenté dans son « habitat traditionnel » (Draper & Wells, 2002). On propose « pour la bonne conscience du touriste » des projets de développement participatif entre les communautés noires et les autorités du parc, financés par une taxe prélevée sur les droits d'entrée (*community levy*). Malcom Draper illustre bien ces contradictions :

“The opening photograph of the chapter on Kalahari Gemsbok National Park for example, is a familiar descendant of colonial photography showing a San family, a man and a woman carrying a child, in front of their hut, wearing traditional clothes. It could almost be considered a form of outdoor studio-photography. The Nama welcomed all who come to inhabit this land. After all suffering as a result of that, they can still smile. Among the photographers for this booklet is not one black African. In the letter accompanying the booklet it is said that ‘Social Ecology is a process and a strategy that actively engages local communities neighbouring national parks in an open dialogue to build positive relationships and identify opportunities for mutually beneficial partnerships.’” (Draper & Wells, 2002)

31 Si les parcs transfrontaliers suppriment certaines frontières, elles en maintiennent d'autres, moins visibles dans le paysage mais encore bien présentes dans les discours, et les représentations.

32 Les parcs transfrontaliers en Afrique Australe sont hérités de la période de colonisation britannique. Ils répondaient alors à des logiques écologiques et politiques différenciées produisant des configurations spatiales distinctes. Les TPP hésitent aujourd'hui entre la stratégie de domination politico-économique et l'outil socio-spatial de redistribution. Les TPP sont toutefois légitimés par de vraies actions diplomatiques en faveur de la démocratie dans les pays d'Afrique Australe. Mais, ils ne résolvent pas la question des immigrés illégaux, ni celle des sérieuses inégalités de développement entre l'Afrique du Sud et la plupart de ses voisins. De plus, on peut s'appuyer sur les résultats de Singh & Van Houtum (2002) sur la question des parcs transfrontaliers, qui montrent que :

“Colonial conservation, through its European imaginings of wild nature and avoidance of the technical and aesthetic sensibilities of black Africans, allowed for the creation of a

vast system of Southern African national parks and disenfranchisement of indigenous populations. Conservation and natural resource management were two sides of the same coin and produced similar effects of (b) ordering and othering of the 'black African'. Through a moral and economic visionary discourse masked in technical and scientific terminology, colonial conservation furthered the othering of Africans from their lands and resources. It also created opportunities for territorial claim-making by the post-colonial state and international stakeholders. The neo-liberal market ideology combined with romantic 'dreams' of touristic nature parks has allowed South African political and economic actors to re-colonize southern Africa through TPP."

- 33 Si cette dernière affirmation peut sembler radicale, elle a le mérite de montrer les limites de la post-modernité sud-africaine actuelle qui veut faire du neuf sur de l'ancien, sans toutefois l'effacer. Les parcs tout comme les frontières sont des aires et des lignes durablement inscrites dans la géographie de l'Afrique Australe, et plusieurs générations semblent en réalité nécessaires pour évaluer sereinement les résultats de ces dynamiques transfrontalières.

BIBLIOGRAPHIE

- CALAS B., 2003 - Quel est le véritable patrimoine des parcs animaliers est-africains ? in : COSAERT P. et BART F., dir. - *Patrimoine et développement dans les pays tropicaux*. Pessac : DYMSET-CNRS, p. 333-342. (Espaces Tropicaux n° 18).
- CHINGONO M., 1996 - *The State, Violence and Development : the political economy of war in Mozambique 1975-1992*. Avebury : Aldershot, UK.
- COCK J. et FIG D., 2002 - From Colonial to Community-Based Conservation : Environmental Justice Discourse. in : McDonald D.A., dir. - *Environmental Justice in South Africa*. Cape Town : UCT Press, p. 131-155.
- DALBY S., 1999 - Globalisation or Global Apartheid ? Boundaries and Knowledge in Postmodern Times. in : NEWMAN D., ed. - *Boundaries, Territory and Postmodernity*, Portland : Frank Cass, p. 132-150.
- DRAPER M., 1998 - Zen and the Art of Garden Province Maintenance : The Soft Intimacy of Hard Men in the Wilderness of KwaZulu-Natal, South Africa, 1952-1997. *Journal of Southern African Studies*, vol. 24, n° 4, p. 801-828.
- DRAPER M. et MARE G., 2003 - Going In : The Garden of England's Gaming Zookeeper and Zululand. *Journal of Southern African Studies*, vol. 29, n° 2, p. 551-569.
- DRAPER M. et WELS H., 2002 - Super African Dreams : The Mythology of Community Development in Transfrontier Conservation Areas in Southern Africa. in : Séminaire *Ecotourism and Nature Parks in East and Southern Africa*. African Studies Center : Leiden.
- DUFFY R., 1997 - The environmental challenge to the Nation-State : Superparks and National Parks Policy in Zimbabwe. *Journal of Southern African Studies*, vol. 23, n° 3, p. 441-451.

- ELLIS S., 1994 - Of elephants and men : politics and nature conservation in South Africa. *Journal of Southern African Studies*, vol. 20, n° 1, p. 53-69.
- FERREIRA S., 2003 - Problems associated with tourism development in Southern Africa : The case of Transfrontier Conservation Areas. *GeoJournal*, n° 60, p. 301-310.
- GIRAUT F., GUYOT S. et HOUSSAY-HOLZSCHUCH M., 2005 - La nature, les territoires et le politique en Afrique du Sud. *Annales HSS*, 60^e année, n° 4, p. 695-717.
- GROVE R., 1989 - Scottish missionaries, evangelical discourses and the origins of conservation thinking in Southern Africa 1820-1900. *Journal of Southern African Studies*, vol. 15, n° 2.
- GROVE R., 1995 - *Green imperialism. Colonial expansion, tropical islands. Edens and the origins of environmentalism 1600-1860*. Cambridge : Cambridge University Press.
- GUYOT S., 2004 - Derrière le masque de l'écotourisme, le politique : conservation et discrimination territoriale en Afrique du Sud. *Revue Tiers-Monde*, vol. XLV, n° 178, p. 341-363.
- GUYOT S., 2005 - Geopolitics of Transfrontier Peace Parks in Southern Africa. in : *Border Region in Transition Conference (BRIT VII)*, Jerusalem, 10th January 2005.
- GUYOT S., 2006 - *Rivages Zoulous ; l'environnement au service du politique en Afrique du Sud*. Paris : Karthala et IRD, 270 p. (à paraître).
- HONEY M., 1999 - *Ecotourism and sustainable development : who owns paradise ?*. Washington : Island Press.
- HUGHES D., 1999 - *Frontier dynamics : Struggles for land and clients on the Zimbabwe-Mozambique border*. PhD Dissertation, University of California : Berkeley.
- HUGHES D., 2002 - *Going Transboundary : Scale-Making and Exclusion in Southern African Conservation*. Paper presented at the Environment and Development Advanced Research Circle, University of Wisconsin, 43 p.
- KOCH E., 1998 - Nature has the power to heal old wounds : War, peace & changing patterns of Conservation in Southern Africa. in : SIMON D., ed. - *South Africa in Southern Africa, reconfiguring the region*. David Philip : Cape Town, 54-71.
- LAMBERT J., 2002 - The titihoya does not cry here any more' : the crisis in the homestead economy in colonial Natal. in : DOVERS S., EDGECOMBE R. & GUEST B., eds. - *South Africa's Environmental History Cases and Comparisons*. Athens : Ohio University Press, p. 48-60. (coll. Ecology and History).
- MOORE R., 1997 - African 'Peace Parks' : the new colonialism. *Executive Intelligence Review*, Oct.10, p. 48-49.
- MOOSA W., 2002 - Truly the Greatest Animal Kingdom. *Bojanala*, vol. 1, n° 1, p. 11-12.
- NEUMANN R.P., 1997 - Primitive Ideas : Protected area buffer zones and the politics of land in Africa. *Development and Change*, n° 28, p. 559-582.
- NEUMANN R.P., 1998 - *Imposing Wilderness : struggles over livelihood and nature preservation in Africa*. Berkeley : University of California Press.
- RAMUNTSINDELA M., 2001 - *Unfrozen Ground : South Africa's Contested Spaces*. Aldershot : Ashgate.
- RAMUNTSINDELA M., 2004 - Globalisation and Nature Conservation Strategies in 21st Century Southern Africa. *Tijdschrift voor Economische en Sociale Geografie*, vol. 95, n° 1, p. 61-72.

RODARY E., 2001 - *Les espaces naturels : l'aménagement par la participation ? Mise en réseau et territorialisation des politiques de conservation de la faune en Zambie et au Zimbabwe*. Thèse de Doctorat, Université d'Orléans.

SINGH J., 2001 - *State-making and community-based natural resource management : cases of the Vhimba CAMPFIRE Project (Zimbabwe) and the Chimanimani transfrontier conservation area (Mozambique)*. PhD Dissertation, University of Washington : Seattle.

SINGH J. et VAN HOUTUM H., 2002 - Post-colonial conservation in Southern Africa : same emperors, new clothes ?. *GeoJournal*, n° 58, p. 253-263.

VAN AMEROM M., 2002 - National sovereignty & Transboundary protected areas in Southern Africa. *GeoJournal*, n° 58, p. 265-273.

WOLMER W., 2001 - *Lowveld Landscapes : conservation, development and the wilderness vision in South-eastern Zimbabwe*. PhD dissertation, University of Sussex.

RÉSUMÉS

Les parcs localisés en position frontalière sont une création coloniale. Ils ont la spécificité d'avoir été utilisés comme outils géopolitiques à plusieurs niveaux. Pendant la période de l'apartheid, ces parcs frontaliers ont servi de zones tampons, de bases arrières voire de terrains d'actions illégales lors des guerres civiles appuyées par l'Afrique du Sud au Mozambique et en Angola. Actuellement, ces aires protégées ont été relégitimées par des discours post-apartheid officiels sur la paix et sur les coopérations touristique et environnementale nécessaires à adopter entre les États d'Afrique Australe. C'est dans ce contexte particulier qu'a émergé le concept des « parcs transfrontaliers de la paix » (TPP). Au-delà de l'idée bienveillante d'une « nature sauvage transfrontalière au service de la paix entre les peuples », quelle est la réalité des discours et des représentations actuelles autour de ce nouveau concept ? Quelle est la teneur réelle des jeux d'acteurs impliqués dans ces parcs : gérer les héritages de l'apartheid, faire participer les « communautés » locales, redistribuer les bénéfices du tourisme, maintenir une hégémonie sud-africaine, assouvir les motivations ambiguës de certains environnementalistes ?

The hidden face of transfrontier peace parks in Southern Africa. In Southern Africa, protected areas are serving many diverse interests like nature conservation, racial segregation and elitist hedonism. These motivations can be very ambiguous and contradictory. Transfrontier parks have the specificity to be used as geopolitical tools at a supranational scale. During apartheid era Southern African border parks were buffer zones for Mozambican and Angolan civil wars. Currently these protected areas are relegitimized by official discourses on peace and by environmental and tourist cooperation between Southern African States: concept of Transfrontier Peace Parks. But what are the real games of stakeholders in these "green territories"? Managing apartheid's legacies? Participation of the local communities? Redistribution of the tourist manna? South African hegemony? Ambiguous motives of certain conservationists?

INDEX

Mots-clés : acteurs, Afrique du Sud/Mozambique, aire protégée, guerre/paix, parc transfrontalier

Keywords : protected area, South Africa/Mozambique, stakeholders, transfrontier park, war/peace

AUTEUR

SYLVAIN GUYOT

ATER, Université de Grenoble 2, UMR PACTE, [sylvainafrika\(at\)free\[point\]fr](mailto:sylvainafrika@free.fr)